



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

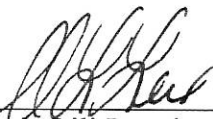
Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport d'activités du mois de février 2012.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Gérard Dutil, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 2012-03-43, 2012-03-44, 2012-03-46, 2012-03-49, 2012-03-51, 2012-03-52, 2012-03-54, 2012-03-55, 2012-03-56, 2012-03-57.




Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution # 2012-03-59 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

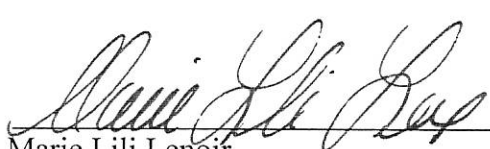
Sur proposition de la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session ordinaire vers 21 h 15.



Gérard Dutil
Maire



Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE ORDINAIRE **LE MARDI 3 AVRIL 2012**

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le troisième jour du mois d'avril 2012 à 20 h, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

Les conseillers : Mesdames Carmen Fortin, Linda Gamache, Carol Rivard, France St-Onge, messieurs Pierre Cousineau et Daniel Ponton.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, et l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle étaient présents. Monsieur Gilles Bastien, directeur du service de sécurité incendie, était aussi présent.

Résolution # 2012-04-60 **OUVERTURE DE LA SESSION**

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 3 avril 2012 à 20 h.

Résolution # 2012-04-61 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis et en laissant le point varia ouvert.

Résolution # 2012-04-62 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 mars 2012 soit adopté étant en tous points jugé conforme.

Résolution # 2012-04-63 **COMPTES À ACQUITTER**

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 6 mars 2012 au 3 avril 2012, dont le montant est de 299 640,84 \$ et de plus acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 236 231,82 \$, selon la liste des comptes et factures.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Avis de motion

La conseillère madame Linda Gamache donne avis de motion de la présentation d'un règlement portant le numéro 300-2012 apportant une correction aux montants relatifs à l'emprunt ainsi qu'à la taxation spéciale du règlement de la taxation de la rue St-Germain.

Résolution # 2012-04-64

EMBAUCHE DE DEUX NOUVEAUX POMPIERS À TEMPS PARTIEL

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien;

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal embauche messieurs Mathieu Blais et Michaël Laroche à titre de pompiers à temps partiel.

Résolution # 2012-04-65

EMBAUCHE DE MONSIEUR MICHEL BOURASSA, T.P.I.

CONSIDÉRANT QUE depuis le 5 septembre 2011, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ne fournit plus le service de préventionniste pour les risques élevés et très élevés;

CONSIDÉRANT QUE sur le territoire desservi par notre service de sécurité incendie, il y a environ 200 bâtiments qualifiés de risques élevés et très élevés;

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix embauche sur une base temporaire et à temps partiel, monsieur Michel Bourassa, pompier technicien en prévention incendie, pour faire les visites des bâtiments à risques élevés et très élevés, au tarif de 25 \$ l'heure incluant les frais de déplacement.

Résolution # 2012-04-66

SUBVENTION DU MCCCCF POUR LE BLOCKHAUS DE LA RIVIÈRE-LACOLLE

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal présente une demande d'aide au fonctionnement de 53 250 \$ auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour le Blockhaus de la rivière-Lacolle et autorise la directrice générale, madame Marie Lili Lenoir, à remplir et signer pour et au nom de la municipalité les documents afférents à la demande.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Avis de motion

Le conseiller monsieur Daniel Ponton donne avis de motion de la présentation, à une session ultérieure, du règlement numéro 301-2012 relatif à la possibilité pour le conseil municipal d'adopter un règlement en vertu de l'article 252, 3^e alinéa, de la Loi sur la fiscalité municipale permettant que lorsqu'un versement n'est pas fait dans les délais prévus, que seul le montant du versement échu soit alors exigible.

Résolution # 2012-04-67

SIGNALISATION À SENS UNIQUE ET INTERDICTION DE STATIONNER

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'installation d'une signalisation indiquant un sens unique sur la 67^e Avenue, la 1^{re} Rue et la 73^e Avenue ainsi que l'interdiction de stationnement dans les mêmes rues là où la signalisation est affichée, les 14, 15, 21 et 22 avril 2012 pour la tenue de l'événement Exposition de la capitale nautique.

Résolution # 2012-04-68

AUTORISATION À ALLER EN SOUMISSION – SUBVENTION JEUX D'ENFANTS

Sur proposition de la conseillère madame Linda Gamache, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à demander des soumissions pour le projet de réaménagement du parc municipal dans le cadre de la subvention obtenue par le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase II du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Une aide maximale équivalente à 50 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 30 490,29 \$, a été accordée à la municipalité.

Résolution # 2012-04-69

CONTRAT D'ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX – SAISONS 2012, 2013 ET 2014

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées par voie d'invitation pour l'entretien des terrains municipaux pour les saisons 2012, 2013 et 2014;

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accorde le contrat d'entretien des terrains municipaux à monsieur Jean Pelletier de Verdurexpert enr., étant le plus bas soumissionnaire,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

pour un montant de 5 978,70 \$ pour l'année 2012, 6 036,19 \$ pour l'année 2013
et 6 093,68 \$ pour l'année 2014, taxes incluses.

Résolution # 2012-04-70

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'EXPOSITION DE LA CAPITALE
NAUTIQUE**

CONSIDÉRANT QUE l'événement « Exposition de la capitale nautique 2012 »
est organisé par six de nos marinas, soit Marina Gosselin, Marina Fortin,
Performance Marine, Marina Lennox, Marina Les Berges et Thomas Marine;

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée du conseiller
monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal octroie une commandite de 2 500 \$ qui servira à
publiciser l'événement.

Résolution # 2012-04-71

**PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA CAMPAGNE
PROMOTIONNELLE DU FORT-LENNOX**

CONSIDÉRANT QUE le Fort-Lennox représente notre plus grand attrait
touristique avec une fréquentation de près de 50 000 visiteurs;

CONSIDÉRANT l'entraide et l'échange de bons services entre le Fort-Lennox
et le Blockhaus de la rivière-Lacolle;

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée du conseiller
monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et le Blockhaus de la
rivière-Lacolle participent aux activités de promotion du lieu historique national
du Canada du Fort-Lennox pour un montant de 2 500 \$.

Résolution # 2012-04-72

MUSÉE DU HAUT-RICHELIEU

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère
madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, par le Blockhaus de la
rivière-Lacolle, adhère au Musée du Haut-Richelieu à titre de membre
« soutien » au coût de 100 \$ pour l'année 2012-2013.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2012-04-73

COMMANDITE – LE CHŒUR DU RICHELIEU

CONSIDÉRANT QU'une Paulinoise fait partie de la chorale Le Chœur du Richelieu;

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil accorde une aide financière au Chœur du Richelieu en achetant un espace publicitaire de 50 \$.

Résolution # 2012-04-74

RÉSERVATION DE CHAMBRES – CONGRÈS DE LA FMQ

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal réserve quatre chambres à l'Hôtel Delta Québec dans le cadre du congrès annuel de la Fédération des municipalités du Québec qui aura lieu les 27, 28 et 29 septembre 2012.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport d'activités du mois de mars 2012.

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Monsieur Gilles Bastien, directeur du Service de sécurité incendie, dépose son rapport d'activités et celui de la brigade des pompiers volontaires du mois de mars 2012.

DÉMISSION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le conseiller monsieur Daniel Ponton informe le conseil municipal qu'il a démissionné du Comité consultatif d'urbanisme et de sa fonction de président. Il en a fait part au comité lors de leur dernière assemblée tenue le 13 mars 2012. Le procès-verbal de cette assemblée sera transmis au conseil prochainement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Gérard Dutil, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 2012-04-63, 2012-04-64, 2012-04-65, 2012-04-67, 2012-04-68, 2012-04-70, 2012-04-71, 2012-04-72, 2012-04-73, 2012-04-74.

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution # 2012-04-75
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session ordinaire vers 21 h 25.

Gérard Dutil
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière